

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 20 mars 2026

Référence
018-2026

Désignation des
conseillers
communautaires

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
15	15	15

Acte rendu exécutoire après :
dépôt en PREFECTURE DU
FINISTERE le
Et
Publication ou notification le

L'an 2026, le 20 mars à 20 heures 00 minutes, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, Maison des Services et des Associations, sous la présidence de Monsieur Grégory LE GUILLOU, Maire de la commune.

L'ordre du jour a été affiché en Mairie le 16 mars 2026.

Date de la convocation : le 16 mars 2026

Présents : Monsieur Grégory LE GUILLOU, Madame Christiane REDON, Monsieur Arnaud COZIEN, Madame Stéphanie CHARBUILLET, Monsieur Adrien PLASSART, Madame Virginie BOURNIGAL, Monsieur Fabien DIRAISON, Madame Katalin BORONKAI, Monsieur Laurent MARCINISZYN, Madame Elodie CADIOU, Monsieur Philippe LE QUERE, Madame Myriam SAENZ, Madame Béatrice BALPE, Monsieur Jean-Pierre MELL et Madame Sophie SCOUARNEC

A été nommé secrétaire : Monsieur Adrien PLASSART

018-2026 – Désignation des conseillers communautaires

Monsieur Le Maire rappelle aux membres du conseil municipal que le nombre de conseillers communautaires qui seront chargés de représenter notre commune au sein de la Communauté des Communes de Monts D'Arrée Communauté est de trois et que ces derniers sont choisis dans l'ordre du tableau municipal.

Aussi, les trois conseillers désignés sont :

- Monsieur Grégory LE GUILLOU, Le Maire,
- Madame Christiane REDON, première adjointe,
- Monsieur Arnaud COZIEN, deuxième adjoint.

Le conseil municipal, après avoir entendu l'exposé, décide, à l'unanimité d'accepter cette désignation.

Pour extrait conforme au registre des délibérations.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an ci-dessus.

En Mairie, le 23 mars 2026

Le secrétaire de séance,
Adrien PLASSART



Le Maire,
Grégory LE GUILLOU

